



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



CONTRAT
DE DÉSENMETEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



FADCI - CDG

**CONSEIL DE GESTION
AUX PRODUCTEURS**



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME FILIERES AGRICOLES DURABLES DE CÔTE D'IVOIRE (FADCI)

Convention d'affectation AFD N°CCI 1434 01 F du 28 avril 2016

PROJET DE MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS PILOTES DE **CONSEIL DE GESTION** DANS CERTAINES FILIERES AGRICOLES

LE CONSEIL DE GESTION, UN OUTIL DE
DECISION AU SERVICE DES EXPLOITANTS
AGRICOLIS (EA) ET DE LEURS OPA



Restitution des résultats du diagnostic général de la Coopérative ADIALE OUFLE à YAOKRO dans la région du Haut-Sassandra, en présence de l'Expert-formateur du Cabinet Ambre & Cerfrance

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONSEIL DE GESTION

LE DISPOSITIF ACTUEL ET LES ACTEURS

Financements : AFD / C2D (Convention N° CCI 1434 01F)

Maître d'ouvrage : MIRAH + MINADER

Composante 1 - 3 du FADCI : « Renforcement du conseil de gestion auprès des producteurs et de leurs organisations »

Coordination et assistance technique : FIRCA

Formation et appuis technique aux conseillers : AMBRE CONSEIL / CERFRANCE

BOUAKÉ

Bureau études portage
• SIADES

• 2 conseillers OPA
• 2 conseillers EAI et EAC

• 1 CROS : 8 membres

KORHOGO

Bureau études portage
• LOMANA

• 2 conseillers OPA
• 2 conseillers EAI et EAC

• 1 CROS : 8 membres

DALOA

Bureau études portage
• ANADER

• 2 conseillers OPA
• 2 conseillers EAI et EAC

• 1 CROS : 7 membres



OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est de renforcer la durabilité économique des filières agricoles et améliorer les revenus des producteurs.

De façon spécifique, il s'est agi de (i) :

- Former douze (12) conseillers de gestion et les accompagner pendant le projet dans leurs activités
- Mettre en place trois (3) Centres de Gestion et d'Economie Rurale (CeGER) chargés d'accompagner les exploitants agricoles et les organisations de producteurs agricoles dans la gestion de leurs activités
- Tester les services de conseil de gestion : adaptation aux besoins, validation de leur utilité (pertinence, efficacité, efficience) et analyser les conditions de viabilité des CeGER.

DUREE ET COÛT DU PROJET

D'une durée de trois (03) ans (2018-2020) et d'un montant de 833,705 millions de FCFA, la maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par le MINADER à travers l'UCP FADCI et la maîtrise d'œuvre par le FIRCA.

CIBLES

Les principales cibles du projet sont les EA et OPA susceptibles de tirer profit du conseil de gestion, en priorité issues des filières porte d'entrée (maïs, riz, porc, légumes, aquaculture).

RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

Les principaux résultats attendus du projet de conseil de gestion sont :

- Douze (12) conseillers de gestion sont formés et rendent des services de conseil de gestion aux exploitants agricoles et aux OPA
- Trois (3) CeGER sont dotés de ressources humaines et matérielles nécessaires pour leur fonctionnement
- 120 EAI, 240 EAC et 45 OPA sont suivies à travers le conseil de gestion.

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS A FIN JUIN 2019

Les résultats obtenus après la première année de mise en œuvre sont :

- La Remise des résultats technico-économiques de fin d'exercice à 28 OPA, 60 EAI (Exploitant Agricole Individuel) et 60 EAC (Exploitants Agricoles Collectifs) suivi en 2018
- La remise des résultats des OPA et EA (Exploitants Agricoles) suivi la première année
- L'Appui apporté par les conseillers à 4 EA, dont 2 EA de la Filière Porcine et 2 EA de la Filière Avicole pour l'obtention de financement auprès des microfinances.



RÉSULTATS OBSERVÉS SUR LE TERRAIN AU NIVEAU DES EXPLOITANTS AGRICOLES EN SUIVI COLLECTIF (EAC) :
CAS D'UN GROUPE SUR LA PRODUCTION DE LA TOMATE DE SAISON

Postes	Moyenne TYPE 1 (culture type extensif)	Moyenne TYPE 2 (culture type intensif)	Moyenne TYPE 3 (culture type très intensif)	
			Pratiques comparables	Pratiques spécifiques
Total charges opérationnelles (hors MO) / ha	416 500	649 100	762 400	1 260 200
Rendement / ha	2 580	6 060	4 180	7 200
Marge Brute / ha	589 700	1 604 100	435 000	947 800
Marge Brute / 1 000 FCFA	1 600	2 200	500	530
Numéro des producteurs	N° 3, 8 et 10	N° 2 et 1	N° 6, 7 et 5	N° 9
Problématiques et pistes de conseil	<ul style="list-style-type: none"> Accès et/ou financement intrants Capacité travail et accès à la main d'œuvre Niveau technique à renforcer Intensification possible = APPROCHE QUANTITATIVE 	<ul style="list-style-type: none"> Technicité : marge de progrès possibles / type 3 Evolutions / « INNOVATIONS » techniques donc prise de risques possibles (« bons résultats ») 	<ul style="list-style-type: none"> Technicité : limiter les risques et sécuriser l'ITK = PRODUIRE MIEUX OU PLUS SANS INTENSIFIER = APPROCHE QUALITATIVE Accès foncier (recherche financements) 	

ZONES D'INTERVENTION

Les zones d'intervention du projet sont : les régions du Poro, du Gbêké et du Haut-Sassandra.

CONTACTS PERSONNES RESSOURCES

Coordonnateur de la composante 1.3 :

YESSOH Yessoh

Responsable Technique de la composante 1.3 :

ADIE Etienne





**CONSEIL DE GESTION
AUX PRODUCTEURS**



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

Cocody II Plateaux, 7ème tranche – 01 B.P. 3726 Abidjan 01
Site web : <http://www.firca.ci> Email : firca@firca.ci
Tel. : 22 52 81 81/Fax : 22 52 81 87